CINQUIÈME ANNÉE

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

RÉDACTION
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING

CINQUIÈME ANNÉE

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

ADMINISTRATION
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr. 50	9 fr.	18 fr
Autres Départements.	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

N° 9 Lundi 9 Janvier 1899 N° 9

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à la *Société Générale de Publicité*, 7, rue Drouot, Paris (*Téléphone 221,88*), et dans ses succursales :
LILLE, 28, rue Faidherbe
et dans les bureaux de l'Administration du journal

ÉLECTION LÉGISLATIVE
du 22 janvier 1899

CIRCONSCRIPTION DE VALENCIENNES

Parti Ouvrier Français
CANDIDAT DE PROTESTATION

Paul RÉMY

Ex-Adjoint au Maire de Denain
Membre du Parti Ouvrier Français

Sabre et Goupillon

L'homme, botté, éperonné, portait un grand sabre.

Les broderies de son képi disaient son haut grade.

Un prêtre marchait à ses côtés.

Et l'homme noir disait :

— Tu es la force, je suis l'esprit. A nous deux nous pouvons conquérir le monde. Les richesses de la terre et celles qui sont dues au travail des hommes nous appartiennent : à toi par la terreur des armes, à moi par la terreur de l'*au-delà*. Unissons nos efforts et nous partagerons !

Et l'homme galonné acquiesça ; le pacte fut conclu, parole donnée, serments échangés.

Et, *in-petto*, les contractants calculaient les bénéfices de l'association :

Le jésuite se disait :

— « Travaille, culotte de peau ! Courbe par la crainte les foules désarmées ; sois le soudard inconscient qui frappe et tue, l'instrument brutal qui, des foules, fait un troupeau ! Je suis le berger dont tu es le chien ! Je te dis : « Va ! » Et tu marches ! Je te rappelle et tu viens ! Ma toute puissance s'appuie sur la discipline ; au pied de mon trône ta passive obéissance fait cortège à ma domination souveraine ! Décorations, honneurs brillants, jouissances bestiales, voilà ton lot et, pourvu que tu aies des uniformes éblouissants, d'élégantes maîtresses, une table abondante en mets appétissants et en vins choisis, ta satisfaction sera entière et à la hauteur de tes conceptions intellectuelles !

Et le soldat pensait :

— « Cause toujours, mon vieux ratichon ; il est passé le beau temps de l'Eglise omnipotente. Parceque tu m'as abreuvé de tes radotages à la rue des Postes, tu crois me tenir encore sous ta férule de magistère en soutane : « vas-y de tes discours, beau masque ! Depuis que tu m'as tarabiscoté, j'ai roulé ma bosse un peu partout, je me suis frotté à toutes les opinions et mon jugement a fait justice de tes billevisées. Je crois, que tu crois que je crois ! Ah ! la belle foutue farce de mes bottes ! si je te soutiens, c'est parceque j'ai encore besoin de toi, de ta fabrique d'imbéciles ; sans ça, mon vieux colon !... »

Le jésuite calculait :

— « Déjà nos richesses s'accroissent avec une progression inespérée. Les grands industriels, pour être les maîtres de leurs ouvriers, ont besoin de nous pour refréner les esprits indisciplinés. La Révolution, qui nous a tant effrayés il y a cent ans, qui nous a dépouillés, a, depuis, travaillé pour nous. La bourgeoisie, alors victorieuse de la noblesse et du clergé, a maté la démocratie ; puis, quoique voltairienne, elle s'est rapprochée de l'Eglise parce qu'elle sait bien que, par le parlementarisme et par l'armée, on peut dominer un instant, mais que nous seuls pouvons établir un pouvoir durable. Donc toutes les forces dirigeantes de la société nous sont acquises : c'est nous qui les dirigeons ! »

Et le soldat murmurait dans sa moustache :

— « Ah ! mais non, ma vielle branche, tu ne nous mèneras pas. La théocratie, le gouvernement des curés : pouah ! ça sent le rance ! C'est bon pour un commencement d'histoire ; tous les peuples ont commencé par là, mais ça ne pouvait pas durer ; il faut des mâles solides à la tête des peuples ; sans ça, bernique ! ça s'écroule. Les vrais gaillards, faits pour gouverner, ont commencé par mettre la main sur le temple. Rhamsès, Alexandre, César, Charlemagne, Napoléon se sont servi du clergé, mais l'ont tenu en bride.

Il n'y a que ça de vrai ! Il est vrai que la *graine* en est perdu, de ces grands hommes de guerre et d'Etat ; mais, à défaut de la pièce on a la monnaie ; en nous entendant, les camarades et moi, tout ira bien,

On paiera ses *oremus* au ratichon, il aura des belles chapelles et des honneurs ; on lui confiera les écoles, mais quant aux Conseils du gouvernement, halte-là ! C'est pas fait pour ta figure ! Le peuple aime à jouer au soldat et non au sacristain. Tu l'ennuierais ; nous l'amuserons ! L'avenir est à nous ! »

Tout à coup un écho lointain fit entendre un chant. Il se rapprochait. Et l'on distinguait les paroles du refrain de l'Internationale :

C'est la lutte finale :
Groupons-nous et demain,
L'Internationale
Sera le genre humain !

Sous le tricorne et sous le képi, les fronts devinrent soucieux ; la bouche pipue de l'ensoutanée et les lèvres ombragées du reitre se crispèrent dans une angoisse pénible. Instinctivement ils se rapprochèrent, comme pour se soutenir mutuellement et ils échangèrent quelques unes de leurs impressions :

— Prêtre, que peux-tu faire contre ceux-là ? »

— « Soldat, comment feras-tu taire ces voix ? »

— « Tu es la force : tu les mèneras à mes genoux ; et je les confesserai. Je les pénétrerai de nos saints mystères, de notre divine morale et ils reviendront à de meilleurs sentiments. J'en ferai des fils dévoués de notre sainte Eglise ! »

— « Ta, ta, ta, ils sont loins ces beaux jours de fête ! Tu ne les connais pas, ces lascars-là ? Ils te riront au nez, se moqueront de tes sermons et blagueront tes *vobiscum* ! Il n'y a qu'un moyen, vois-tu, c'est de leur faire passer le goût du pain... et des révolutions. Je me mets à la tête de mes soldats, je marche contre ces enragés et, s'ils ne veulent pas être sage... Rrran ! On n'a pas inventé les *Lebels* pour les chiens ! »

— « Et... tu es sûr de tes soldats ? »

— « Comme des dix doigts de mes mains ! Ah ! ils y marcheront gaiement, mes braves lapins ! Tiens, écoute, il me semble qu'ils chantent aussi... »

Et, très loin, encore peu distinctement, on entendit ce chant de Pierre Dupont :

Soldats ne soyons plus gendarmes,
Soutenons le peuple et ses droits !
. . . . . .
Aux armes ! Courons aux frontières :
Les peuples sont pour nous des frères :

— « Mille bombes de N... de D..., qui est-ce qui apprend des âneries comme ça à mes hommes ? Les foutrai dedans, moi !... Ah ! mais... »

— « Tu le vois, ton moyen est impuissant. Tes armes t'échappent, tes soldats sont gagnés à l'œuvre diabolique du siècle. Et leurs *Lebels* rateront, à moins qu'ils ne les tournent contre nous ! Tu vois que notre patience est plus forte que ton impétuosité. Laisse-nous faire : maintenant que nous connaissons toute l'étendue du mal, nous le guérirons. D'abord nous allons nous faire républicains... »

— « Repa... qu'est-ce que vous dites-là ? Scrongnieu gnieu ! Tirerai dessus, moi, sur ces clampins-là ! 18 Brumaire, 2 décembre, n'y a que ça ? s'ment pas de concessions : c'est ce qui a perdu les deux Bonapartes. »

— « Tais-toi donc, tu n'y connais rien... Je continue : puis nous nous ferons socialistes, collectivistes, anarchistes ! Nos agents crieront plus fort que les autres, seront plus révolutionnaires que la Révolution. Puis, quand la poire sera mûre, que nous aurons bien fait trembler les populations timorées, on vous fera signe pour l'établissement d'une dictature dont vous me direz des nouvelles. Tous les français *sac au dos*, c'est dangereux : nous ferons une armée bien triée, obéissante. Non-seulement nous instruirons les enfants ; nous les élèverons. Ce que les socialistes veulent faire démocratiquement, nous le réaliserons théocratiquement... »

— « Et militairement, s'cron gnieu gnieu ! »

— « Si tu veux : le peuple aime le plumet ; nous l'en régalerons. Les tambours le font tressaillir : c'est eux qui appelleront les enfants à la classe, au réfectoire, au dortoir et les ouvriers à l'atelier et au repos. Et le monde restera en paix, sous la protection de Dieu et de vos saintes bayonnettes ! »

— « *Amen !* N... de D...! sommes d'accord, marchera bien... et au pas, encore... m'en charge... tope-là !... »

Soudain les chants se rapprochèrent ; les voix des soldats et celles du peuples, confondues, clamèrent, en un chœur formidable :

C'est l'humanité qui s'éveille
Du long sommeil on la plongea
L'erreur que le prêtre conseille
Et que le guerrier propagea.
Assez de cette double chaîne
Du roi, du prêtre et de la chaîne
Qu'ils ont semée en notre cœur :
L'homme, affranchi de l'esclavage,
Résolu, se met à l'ouvrage
Et du vieux monde il est vainqueur !

Et le jésuite pâlit, et l'homme galonné, organisateurs de sombres prononciamentos, s'échappèrent sous les huées moqueuses : « Plus de goupillon ! plus de sabre ! »

— « Vive l'armée nationale ! » criait le peuple.

— « Vive le peuple libre ! » clamaient les soldats.

Emile MOREAU.

Nous publierons demain un article de A. MILLERAND

AU PAYS NOIR

LA HOUILLE
ET LES TARIFS PRODUCTEURS

Le libre échange est une base de commerce international, la protection douanière en est une autre. Mais ni celle-ci, ni celle-là, ne sont nulle part appliquées dans leur absolu. Quelle que soit celle que l'on adopte, l'important est d'établir une proportionalité qui, partant de 5, de 10, ou de zéro répartisse équitablement, entre toutes les productions minières ou agricoles, les charges et les avantages.

Lors de la discussion du tarif général des douanes, la commission de la Chambre disait, relativement à la houille : « N'y touchez pas ! Ce serait la ruine de l'industrie. »

L'extraction de ce combustible n'était pas, par ces messieurs, considérée elle-même comme une industrie. Il fut question de supprimer le droit de 1 fr. 20 que l'étranger paie par tonne qu'il nous importe.

Ainsi l'ouvrier mineur, dont le métier est si périlleux, si malsain et si pénible ; qui sans cesse est aux prises avec le grisou, les inondations, les éboulements, aurait subi sans compensation aucune les taxes des denrées qu'il consomme et aussi, par répercussion, celles qui frappent la matière première employée pour le colossal outillage qu'il met en œuvre. Son salaire a baissé en même temps qu'augmentait le prix de la vie.

Eh bien ! cette situation absurde n'est que différée. Une lutte est engagée entre les producteurs de houille de l'Europe dont les conséquences, si l'on n'y prend garde, seront terribles. Chacun se met en mesure d'exporter à vil prix chez le voisin et de réserver pour soi la vente intérieure.

L'avilissement de la main-d'œuvre ne peut manquer de s'en suivre, là où les mineurs ne sont pas organisés pour la résistance ; car c'est toujours sur le salaire que le patron tente de récupérer les différences de bénéfice.

Depuis quelques années, le développement industriel est si considérable, qu'à peine la production houillère est suffisante. On a partout, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et en France creusé de nouveaux puits et accéléré l'extraction.

Le bassin de Valenciennes, Nord et Pas-de-Calais, qui ne produisait que 6,533,291 de tonnes en 1876, atteindra 20,000,000 de tonnes l'année de l'exposition. Après la période d'excès des demandes sur les offres, arrivera forcément la période d'excès des offres sur les demandes.

Or, nos libres échangistes quand même ne songeront pas à reprocher aux Allemands, aux Anglais, aux Belges, de rechercher les moyens d'éviter l'invasion de leurs marchés respectifs : mais, ils continueront d'approuver que, chez nous, l'Etat et les grandes administrations qu'il tient sous sa dépendance, aillent chercher à l'étranger une grande partie de leurs approvisionnements.

N'est-il pas démontré que la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, ne consent aucune réduction de transport pour notre combustible sans accorder la même compensation aux houilles anglaises débarquées dans nos ports.

Le ministre des travaux publics, qui sera prochainement appelé à se prononcer sur les prétentions nouvelles de cette compagnie, devrait bien lui rappeler que le réseau qu'elle exploite est en France et que ce sont les contribuables français qui la subventionnent,

Partout, on protège la houille nationale et l'on se défend contre l'envahissement du dehors. En France, chaque député est protectionniste pour les produits de sa circonscription et libre échangiste pour tous les autres. Les mines n'occupant qu'une portion fort restreinte de votre électorat, alors que dans tous les arrondissements on brûle du charbon, les intérêts des populations minières sont choses négligeables.

BASLY,
député du Pas-de-Calais.

Echos & Nouvelles

Il est chatouilleux, par tous pays, l'honneur de l'armée. Peut-être parce qu'il n'aime pas, après tout, qu'on le gratte où ça le démange.

Un médecin allemand, le docteur Wittinghoff, de Hagen, vient d'être condamné à une amende de 30 marcs pour avoir diffamé, dit l'accusation, les officiers en activité, qui ont pris part à la guerre de 1870. En effet, la veille des élections au Reichstag, le docteur Wittinghoff avait tenu une réunion publique. Le peuple ne veut pas la guerre. En 1870, on nous fait avancer les soldats qu'on les gorgeait d'alcool. Les troupes marchèrent sur leurs pieds, mais les officiers ont rampé à plat ventre, derrière les hauts-de-feu, etc. Le ministre de la guerre a vu dans ce discours un reproche de lâcheté (peut-être a-t-il un juste ?) et il a fait poursuivre Wittinghoff. Qu'aurait-il fait si le docteur avait — avec preuves à l'appui — accusé un officier d'être un faussaire ? ■

—o—

La plus grande statue du monde :

Jusqu'ici, la plus grande statue connue était celle de la Liberté, dont le phare éclairait à la fois le monde et l'entrée du port de New-York. Mais la voilà qui passe maintenant au second rang. La plus grande statue est la statue de Ramakona, l'ancienne capitale du Japon.

C'est un immense Bouddha, qui contient au milieu un temple auquel on accède par un escalier aussi haut que deux maisons parisiennes superposées. La tête est en disproportion avec le corps : elle mesure près de 20 mètres de circonférence. La bouche entr'ouverte peut largement donner entrée à un homme corpulent.

—o—

Le montage du crâne de Vacher, le tueur de bergers, va aller rejoindre, sur les rayons du musée Broca, celui de Papavoine et de pas mal d'autres célébrités du même genre, dont l'ensemble forme une des plus curieuses et des plus macabres galeries qui se puissent imaginer.

Il y a la Lacenaire, ce fanfaron du crime ; Avril, son complice ; Fieschi, Lemaire, Campi, le mystérieux assassin de la famille Ducros de Sixt ; Frey, Gamahut, dit « Pas-de-Chance », l'assassin de Mme Hallerich ; Pranzini, Kaps, Jeantroux, Allorto, Sellier, Marchandon, Carrara, etc.

Ces têtes de meurtriers rasées, glabres, pâles de toute la pâleur du plâtre, sont véritablement sinistres.

—o—

Il y a quelques semaines, M. Félix Faure chassait avec les grands-ducs.

Le grand-duc Wladimir expliquait comment étaient organisées les chasses impériales en Russie.

— Oui, je sais, répondit notre souverain, mais chez nous, il n'est pas possible de faire comme dans les pièces *cours*... (Authentique).

—o—

Un journal belge, — non des moindres, — nous donne une jolie brassée de fleurs oratoires, cueillies dans les discours d'un ministre de Léopold.

Très épris de l'esthétique des villes, le ministre en question parlait dernièrement de faire démolir les vieilles *bigotes* qui deparent une rue de Bruxelles. N'est-ce pas plutôt de *bicoques* qu'il entendait parler ?

A propos de la rivière l'Espierre, il constatait récemment que « ses eaux claires et limpides, jadis, sont aujourd'hui *limonadeuses* et dégagent des miasmes *présidentiels* ».

Le ministre en question est devenu partisan de l'incinération des morts. « Pourquoi, s'écriait-il, l'autre jour, ne point établir au cimetière d'Evere une *crémerie* comme au Père-Lachaise ? »

—o—

Jusqu'alors une bonne lotion à base de pétrole venait à bout des cuirs les plus chevelus et les moins blancs.

Plusieurs de ces clients pétrolés ont-ils pris feu en travaillant sous le bec de gaz ? Mystère et discrétion.

Toujours est-il que le comité consultatif d'hygiène de France a visité le ministre de l'intérieur, lequel a invité le préfet de police à prévenir les coiffeurs des dangers qui s'attachaient à la friction de pétrole.

Et Dupuy, bon enfant, d'ajouter :

— Moi quand je lave la tête d'un de mes préfets, je n'emploie pas tant de lotion. Quelques gouttes d'encre, et cela suffit.

—o—

NOUVELLES A LA MAIN

L'imprudent aveu :

Lui. — Quand me ferez-vous la charité d'un peu d'amour ?

Elle. — Impossible, cher monsieur... J'ai *mes* pauvres.

—o—

Une mère à sa fille, fiancée depuis quinze jours :

— Eh bien ! l'aimes-tu, celui-ci ?

— Oui, quand il est seul. Mais plus du tout, quand il y en a d'autres.

CHRONIQUE

MAGIES D'AMOUR

(Conte pour le jour des rois)

— J'aurais voulu vivre, laissa échapper l'amante, aux temps légendaires des rois Mages.

— Gerberte, dit l'amant, je ne m'estimerais pas digne d'avoir ému ta chère poitrine ; et j'aurais renoncé, malgré mon immortel désespoir, l'unique bonheur de posséder ta vie, si, sondant sincèrement mes forces, je ne m'étais cru capable de satisfaire, dès son éveil, au plus lointain de tes désirs. Tes aspirations, je les réaliserai. Tu promèneras, triomphante, comme de beaux lévriers soumis, tes rêves exaucés parmi des Edens connus de toi seule. Viens ; regarde-moi dans les yeux, longuement...

Fière d'obéir, la jeune femme appuya, comme pour une valse, sa main frêle sur l'épaule de l'aimé, puis offrit aux yeux brillants qui l'appelaient ses claires prunelles d'agate où mourait un confiant sourire.

Ainsi demeurèrent-ils quelques instants.

Les paupières de Gerberte battirent, pareilles à des ailes d'oiseaux blessés, et restèrent enfin baissées, tandis qu'elle murmurait, d'une voix dont s'assourdissait étrangement la musique ordinaire :

— Pierre !... c'est singulier... que veux-tu donc ?

Sans répondre, il l'enleva sur ses bras et la déposa doucement dans un hamac de soie tendu là.

A cette couche souple qui reçut en se courbant la grâce du jeune corps, il imprima un balancement aussi léger qu'un roulis de jonque sur un fleuve lent.

Puis, inaccessible à l'orgueil de dominer ainsi ce charmant être ensommeillé, il contemplait d'un ferme regard la magnétique amante.

— Va ! dit-il.

***

Et pendant ce temps, sur l'ordre mental du jeune homme l'esprit de Gerberte endormie s'envolait vers des contrées lointaines en des temps abolis. Il s'en allait, habitant des rives légendaires, s'incarner en des personnages dont l'existence était une félicité.

Son esprit s'enrola dans les mystères d'un monde lointain. Et Gerberte ainsi se sentait vivre, vivait, reine glorieuse, au bras d'un héros qui était son Pierre bien-aimé.

Sur un trône d'or supporté par quatre dragons de bronze aux gueules monstrueuses, elle siégeait, extasiée devant la souveraine beauté de son amant. Autour d'eux, des colonnes jaspées aux cannelures d'argent se dressaient sur l'horizon d'ivoire ; et devant les degrés en porphyre fauve de l'estrade où reposaient leurs orteils, des foules arrivaient saluer leur gloire.

Des rois domptés, qu'apportaient les pas pesants des éléphants chamarrés d'or, se prosternaient devant les pieds immobiles des armants triomphaux, et derrière les masses bigarrées des vassales accouraient, silencieuses, ouvrant respectueusement passage aux rhapsodes chantant la clémence immortelle du beau couple heureux, aux groupes de jeunes filles admirablement belles s'ployant chevelures éparses, en des danses savantes, pour la joie des yeux.

Lasse un peu de contempler le spectacle avec la rigidité des bronzes métalliques encastrés dans les pagodes, la jeune reine fit un signe et les foules s'évanouirent.

Elle demeura seule près de celui qu'elle aimait, et se jouant encore d'enfoncer sa babouche d'or dans la crinière d'un lion familier.

En face du palais ajouré, le soleil éteignait ses flammes ; et, après cette apparition de la vie multiforme venait les Valner, tous deux sentaient descendre sur leur cher isolement la paix du soir. Seuls jasaient quelques oiseaux écarlates, cherchant l'abri nocturne parmi les verdures geantes des bananiers ; seul le bruit frais des éaseatelles pleurant dans les vasques ; et parfois le rugissement d'un tigre en maraude.

Et Gerberte s'exaltait de contempler à ses genoux ce beau dompteur de patries dont le redoutable cimeterre à poignée adamantine s'offrait pour jouer lourd à ses mains pâles de femme.

Il lui tendait les bras ; sur elle se fixaient ses yeux pleins d'une passion imperissable. Le heurt léger de leur enlacement fit résonner les rivières d'émeraudes sur leurs poitrines. Puis l'inconscience d'une béatitude totale les saisit dès la jonction de leurs lèvres.

***

Cependant l'aube apâtissait déjà les étoiles.

Quand la jeune femme s'éveilla dans le hamac de soie, ses prunelles étonnées aperçurent, debout à son côté, attentif à ses gestes, celui qu'elle aimait.

Après un effort pour retrouver l'ordinaire limpidité de sa pensée, elle ouvrit ses lèvres pour une interrogation.

Une caresse lui scella la bouche.

— Avez-vous connu, cette nuit, d'aimables heures, Gerberte ? demanda le jeune homme.

Il reprit :

— Cette vision que se plaît à vous offrir mon imagination, oubliez-la ! Elle n'est pas digne d'occuper une minute de plus votre cœur, et je ne l'ai conçue qu'afin de vous distraire un instant. J'ai seulement voulu vous amuser, quelques heures, de la splendeur d'un néant.

***

Et le lendemain, la volonté du jeune homme emmena l'esprit de l'amante endormie dans l'île Fortunée d'Avalon, en des temps immémoriaux. Et là, elle s'énivra d'aimer, devant la mer sacrée, sur les floraisons d'or d'arbres inconnus. Elle reprenait la candeur oubliée des jeunes siècles de la Terre...

Et ce fut ainsi durant des jours.

Sur les traces de son guide puissant, Gerberte vécut une vie de rêve pendant de longs sommeils magnétiques. Son esprit habitait des mondes imaginaires, et s'incarnait en des personnages dont elle avait envié la légendaire existence. Et Pierre s'ingéniait à déployer comme un tapis triomphal pour les petits pieds de la femme aimée, les plus magnifiques aventures. Il offrait à l'amante l'illusion de vivre plusieurs existences inouïes, comme d'autres offrent des fleurs.

Ainsi la jeune femme s'enivrait-elle du mirage de la vie héroïque et sentimentale que son imagination d'adolescente avait cru réellement possible.

Seulement, comme une loi mystérieuse châtie quiconque renie l'ordre coutumier des choses pour aborder aux Paradis artificiels, comme chaque heure du factice bonheur porte en soi le germe d'un mal, Gerberte en ses moments d'éveil, trébuchait contre la réalité, dont elle avait perdu le sens.

Et plus malheureuse s'estima-t-elle quand elle dut renoncer à ses rêves magiques, sous peine d'aboutir à l'une des deux fins qui attendent ceux qui veulent vivre hors nature : la folie ou la mort.

FERGENT.

Une lettre d'Emile Zola

Nous avons donné hier, en dernière heure, la substance d'une lettre adressée par Emile Zola, à un de ses amis. Cette lettre n'était pas destinée à la publicité mais l'*Aurore* l'ayant insérée, nous croyons devoir en mettre le texte complet sous les yeux de nos lecteurs :

Jeudi, 15 décembre 1898.

Mon cher et grand ami,

Merci de votre bonne et longue lettre, dans laquelle vous m'exposez, avec une admirable clarté, qu'elle est à vos yeux, ma situation actuelle et les obligations qui en découlent pour moi.

Je vous avoue que je garde l'absolue conviction que ma rentrée est maintenant possible en France, que nous saurions bien empêcher le gouvernement de recommencer le procès de Versailles, avant que la Cour ait terminé son enquête, et que ce serait un nouveau succès pour nous. Mais je m'incline, puisque vous m'affirmez que mon retour mettrait en péril les autres lutteurs et nuirait à la cause. C'est bien certainement le plus gros sacrifice que je lui ai fait jusqu'à ce jour.

Mon état d'âme est que je suis las de paix et de sécurité. Vous n'imaginez pas mon angoisse, tous les matins, en lisant les journaux. Il me semble que je ne suis plus bon à rien, que je suis un mort, pendant que les autres se battent. Et cela va durer pendant des mois encore, loin de tous ceux que j'aime, loin de mes habitudes d'esprit et de cœur.

Quant à changer de refuge, à quoi bon ? Ce serait comme un malade qui se retourne dans son lit de fièvre. Je suis installé ici, il faudrait recommencer ailleurs toute cette installation difficile et dangereuse. Je ne bougerai donc pas, c'est plus simple et plus digne. Toutes sortes de raisons me décident à rester ici.

Vous me demandez ce que je pense des événements, du lointain où je suis. La victoire me paraît désormais certaine ; mais je suis convaincu que, jusqu'au dernier moment, le parti des bandits fera tout pour entraver la justice. L'héroïque Picquart paraît sauvé, grâce à vous, d'ailleurs : c'est Urbain Gohier, c'est Reinach qui vont être traqués, et la veille même de l'acquittement de Dreyfus, vous verrez encore quelque tentative imbécile et monstrueuse. Ah ! notre pauvre pays ! c'est à lui que je songe, avec une inquiétude de toutes les heures. Au lendemain de notre victoire, que de décombres, et pourrons-nous jamais rebâtir la maison, avec tous ces matériaux pourris ? La est le terrible demain.

Merci pour votre si tendre dévouement dans toutes les affaires secondaires.

Je m'en désintéresse un peu, je le confesse, car je vous répète que je me considère comme un mort, puisque me voilà pour tant de jours rayé de mon pays, au loin et muet. Enfin, je puis travailler, c'est ma seule consolation.

Merci, merci, mon cher et grand ami, pour tout ce que vous avez fait de généreux, pour tout ce que vous ferez encore.

Je vous embrasse.

Emile ZOLA.

L'ÉLECTION THOMSON

(D'un de nos correspondants parlementaires)

Paris, 7 janvier. — Entre autres débats qui s'annoncent pour la rentrée, le moins intéressant ne sera pas celui auquel donnera lieu la discussion du rapport des commissaires enquêteurs nommés par la Chambre pour examiner les faits relatifs à l'élection de M. Thomson, dans la deuxième circonscription de Constantine.

Il ressortirait, paraît-il, d'un examen attentif des faits apportés à la tribune par les adversaires de M. Thomson, que les mœurs électorales algériennes exigent une refonte complète de la législation. L'enquête sur l'élection Thomson n'est plus qu'un incident ; ce qu'il faut examiner de près, c'est le fonctionnement électoral lui-même, aujourd'hui faussé par le vote des naturalisés de fraîche date, ceux auxquels il faut parler espagnol ou italien pour se faire comprendre d'eux en terre française.

Tel serait l'avis de la commission d'enquête. Déjà, dans les déclarations qu'il apporta récemment à la tribune, M. Charles Dupuy avait fait pressentir une réforme prochaine de la législation électorale algérienne. L'enquête sur l'élection Thomson ne peut que stimuler le zèle du président du conseil. Si c'est là le résultat que voulaient atteindre les antisémites algériens, nous n'avons pour notre compte qu'à nous en féliciter.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

LE BUDGET

La Commission du budget a terminé l'examen des propositions du sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes relatives à son budget.

Elle a conclu à la suppression pure et simple de l'Ecole supérieure des postes et télégraphes dont M. Mougeot demandait le maintien avec des modifications apportées à son fonctionnement.

La commission a ensuite décidé la suppression du crédit affecté aux fonctions de chef du service central.

La commission a repoussé également, malgré les conclusions du rapporteur M. De La Porte, le crédit de 46,000 francs demandé par M. Lockroy, pour la création d'une quatrième section de l'Etat-Major général, destinée à coordonner auprès du chef d'Etat-major général tout ce qui concerne les constructions neuves, artillerie, machinerie, etc., et que M. Lockroy avait au mois d'août dernier constitué par décret.

La Commission s'est refusée à mettre ce service entre les mains du chef d'Etat-Major général mais elle se déclare prête à voter le crédit si M. Lockroy consent à rattacher cette création à son cabinet militaire.

La Commission a ensuite commencé l'audition du rapport général de M. Pelletan.

Elle a décidé l'impression de ce document qui sera distribué demain en épreuve à ses membres et discuté lundi.

***

La candidature de M. Brisson

M. Deschanel aura décidément M. Brisson comme concurrent à la présidence de la Chambre.

L'ancien président du Conseil est venu ce soir au Palais Bourbon et nous a confirmé lui-même sa candidature en ces termes :

« Il y a trois semaines, nous a-t-il dit, que mes amis estimant qu'un candidat républicain-radical devait être opposé à M. Deschanel, sont venus me demander de poser ma candidature. J'ai accepté et depuis je n'ai pas varié.

» Je suis très heureux que vous me donniez l'occasion de démentir certaines informations de vos confrères qui me représentaient comme hésitant. Je suis absolument candidat ».

NOS DÉPÊCHES

(Par service téléphonique spécial)

LA BANDE DE NEUILLY

Paris, 7 janvier. — Aujourd'hui, M. l'avocat général Pregeaulc a prononcé son réquisitoire dans l'affaire de la bande de Neuilly.

Le représentant du ministère public a demandé la peine capitale pour les principaux chefs de la bande de malfaiteurs qui, pendant plus d'un an, a terrorisé Neuilly et autres communes des environs de Paris.

On croit que le verdict ne sera pas rendu avant jeudi prochain.

Les plaidoiries commenceront lundi.

LA REVISION
DU PROCÈS DREYFUS

LE DOSSIER ULTRA-SECRET

Paris, 7 janvier. — Il résulte des informations officieuses que je vous ai télégraphiées et que les journaux ont reproduites que le ministre de la guerre a communiqué à la Chambre criminelle de la Cour de cassation tout ce qu'il possédait pouvant se rapporter de près ou de loin à l'affaire Dreyfus.

Il n'y avait donc pas de dossier ultra-secret.

« Le président du Conseil et les ministres des affaires étrangères et de la guerre déclarent — dit le *Temps* — qu'ils n'ont aucune connaissance de prétendues lettres de l'empereur d'Allemagne à Dreyfus et de Dreyfus à l'empereur d'Allemagne. Enfin, ils ignorent s'il a existé de fausses lettres de ce genre qui aient été détruites. »

Vous avez bien lu : ils ignorent...

La note de la *Liberté* est rédigée tout différemment :

« Ces prétendus documents dont ont parlé certains journaux n'ont jamais existé ni au ministère des affaires étrangères, ni au ministère de la guerre, ni au ministère de l'intérieur. N'ayant jamais existé à aucun moment, ces pièces n'ont pas pu être brûlées comme certaines l'ont prétendu. »

La formule du *Temps* ne vous semble-t-elle pas plus prudente ?

Qu'il ait été entendu, d'un commun accord, que les fausses lettres de l'empereur allemand n'avaient jamais existé, soit. Mais elles ont été certainement fabriquées et achetées. On a honte aujourd'hui, de l'avouer. Voilà tout.

Nous espérons, d'ailleurs, être bientôt en mesure d'apporter quelque lumière sur cette extraordinaire histoire des lettres apocryphes de l'empereur allemand, et sur certain incident diplomatique — encore ignoré celui-là — qui en a été la conséquence.

LA SANTÉ DE DREYFUS

Paris, 7 janvier. — D'après un télégramme de Cayenne au *Daily Télégraph*, le médecin en chef de l'administration pénitentiaire serait parti ce matin pour l'île du Diable, sur la demande du commandant de l'île.

Depuis trois jours, Dreyfus serait, dit-on malade de la dysenterie.

L'agence Havas ajoute à la publication de cette dépêche que : « Le ministère des colonies n'a reçu, jusqu'à présent, aucune nouvelle relative à une maladie d'Alfred Dreyfus. »

D'autre part, on nous assure que la famille Dreyfus vient de recevoir des nouvelles télégraphiques de la Guyane : « Santé parfaite au physique et au moral », aurait télégraphié Alfred Dreyfus à sa femme.

N'EN JETEZ PLUS !...

Paris, 7 janvier. — On annonce l'organisation prochaine d'une société « de l'Union nationale » sur les principes suivants : se soumettre sans réserve aux décisions de la Cour de cassation ; lutter contre les idées qui tendent soit à diviser la France contre elle-même en contestant à des catégories de citoyens le bénéfice de l'égalité devant la loi, soit à l'affaiblir devant l'étranger, en attaquant les principes constitutifs de l'armée nationale, à savoir la permanence de cette armée et la nécessité de la discipline ; s'efforcer d'obtenir l'apaisement et la réconciliation.

Un groupe d'hommes politiques, de membres de l'Institut, d'universitaires, d'industriels et de commerçants est en train de se constituer pour organiser cette association.

Ah ! de grâce n'en fondez plus d'Union ou de Ligue ! On ne saura bientôt où les loger.

UN NOUVEAU TÉMOIN

Paris, 7 janvier. — La chambre criminelle de la Cour de cassation a convoqué pour lundi prochain 9 janvier M. Maurice Paléologue, secrétaire d'ambassade de 1re classe, attaché à la direction politique du ministère des affaires étrangères.

Ce fonctionnaire qui a été, en outre, chef adjoint du cabinet, s'est trouvé, depuis 1894, en raison des services auquel il a appartenu, au courant des diverses questions que l'affaire Dreyfus a pu soulever au ministère des affaires étrangères.

Nous croyons savoir que M. Delcassé l'a relevé du secret professionnel pour la circonstance.

UNE PROTESTATION

On nous communique la note suivante adressée au journal l'*Eclair* par M. Mathias-Morhart :

Monsieur le gérant du journal l'*Eclair*,

L'*Eclair* dit ce matin que le secrétaire de la Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen est genévois.